

Discours vœux 2018

C'est toujours avec beaucoup d'émotion mais aussi de joie, que je vous accueille avec l'ensemble du conseil municipal, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Je suis heureuse d'ouvrir les portes de cette nouvelle année avec vous tous ici réunis, et tout particulièrement aux Millerotes et Millerots !

Que vous soyez responsables de la sécurité, responsables d'associations, éducateurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, agents municipaux ou bien habitants du village, merci d'avoir accepté de participer à cette cérémonie que je souhaite simple et conviviale.

J'ai le plaisir d'être entourée et soutenue par les membres du conseil municipal des enfants. Merci les enfants pour votre participation si constructive, si enthousiaste et si spontanée à notre vie communale.

Je tiens à remercier pour leur présence :

Monsieur le Conseiller Départemental,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon,
Mes collègues Maires des communes voisines,
Messieurs les Représentants de la Gendarmerie Nationale,
Monsieur le Lieutenant du Centre de Pompiers de Millery,
Monsieur le Maire Honoraire, cher Marc,
Père Léon Desbos, représentant le Père Javier Martinez, prêtre de notre paroisse,
Mesdames et Messieurs les élus,
Madame Myriam Dumas, représentant notre député Jean-Luc Fugit,
Mesdames et Messieurs les acteurs de la vie sociale et économique du village,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Que cette réunion inaugure une année qui, je l'espère, sera apaisée, une année plus juste, plus solidaire, une année d'optimisme, en faisant confiance aux lendemains. Ne subissons pas mais construisons ensemble ce que nous voulons, en étant des acteurs citoyens.

Cette traditionnelle cérémonie des vœux du maire est pour nous, élus municipaux, un temps important de la vie de notre village, un temps de rassemblement mais aussi un moment d'échanges et de convivialité pour notre communauté. Cette cérémonie est aussi, par tradition, l'occasion de

dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et de dessiner les contours des projets municipaux pour celle à venir.

Mais revenons un instant sur l'année 2017 qui a vu la réalisation entre autres:

- de deux nouvelles classes supplémentaires et de la réfection complète des sanitaires à l'école élémentaire Mil'Fleurs que nous avons eu la joie d'inaugurer le 13 mai 2017.

Ces nouvelles classes sont équipées de tableaux interactifs, toutes les classes en seront équipées d'ici 2019. Ce projet était important car depuis 2012, l'école fonctionnait avec un préfabriqué, des sanitaires peu adaptés et un manque de place pour le périscolaire. La conception des locaux de cette école a suivi des objectifs précis, ceux du parti pris architectural innovant et de l'insertion dans le site avec des matériaux adaptés aux nouvelles exigences d'environnement, d'économie d'entretien et de fonctionnement.

Il est à signaler que notre école, grâce au travail de sa directrice Madame Landy et de son équipe enseignante a été récompensée par l'obtention en 2017 du Label « e3D » Etablissement en Démarche globale de Développement Durable » accordé par le Ministère de l'Education nationale. Cette labélisation comporte trois niveaux, notre école Mill'Fleurs a obtenu le plus haut niveau, seule école du Rhône pour le moment à obtenir ce niveau de label.

Et, la joie d'inaugurer en mars, une des premières demandes des enfants du conseil municipal, la couverture du garage à vélo ! Merci les enfants de valoriser les transports doux et de donner un bel exemple des valeurs écologiques qui vous animent mais nous allons avoir l'occasion de montrer que votre action ne s'arrête pas là !

- en effet, vous avez été très moteurs dans le travail que nous menons pour redéfinir les usages et les déplacements dans le centre bourg. Nous avons fait le choix de créer des zones de rencontre où la priorité est donnée aux utilisateurs de déplacement « mode doux » et où la vitesse est limitée à 20 km/h dans quelques rues du village dont la Grande Rue. En juin dernier, vous avez été dans cette rue qui était fermée pour l'occasion, à la rencontre des usagers pour leur expliquer le bien fondé de ce choix.

Les riverains ayant ce jour là animés la rue en sortant plantes, tables et chaises. Des panneaux que vous avez réalisés ont été posés aux

extrémités de la rue pour informer les usagers des nouvelles règles s'appliquant à cette rue.

Formons le vœu ensemble, que cette manifestation ait pu sensibiliser nos habitants à adopter au volant, un comportement apaisé, respectueux des mobilités plus douces et plus lentes, l'espace public appartient à tous.

L'objectif que nous nous sommes donnés, en concertation avec les habitants, est d'améliorer le partage de l'espace public dans le cœur du village où les rues anciennes et étroites qui font le charme et l'identité de Millery, ne peuvent bénéficier d'aménagement de trottoirs.

- avec le même objectif de sécurisation des piétons, la requalification complète de la rue du Clos Varissan a été réalisée par la CCVG. Cette requalification a consisté entre autres à créer ou élargir des trottoirs de part et d'autre de la chaussée afin de permettre le cheminement des piétons selon les normes d'accessibilité tout en préservant le stationnement.
- Cette année a vu également la poursuite de la rénovation de notre éclairage public, prévu sur une durée de 4 ans en raison de l'obligation de remplacer toutes nos lampes à vapeur de mercure. Soucieux de limiter notre impact sur l'environnement et de réaliser des économies budgétaires, nous avons testé cette année sur le quartier de l'Etang, l'extinction partielle de l'éclairage public de minuit à 5h du matin.

Sur des périodes comparables, il a été observé dans ce quartier : une économie d'énergie de 41,4% et une économie budgétaire de 31%. Si ce procédé s'étendait à toute la commune, comme c'est le cas dans de nombreuses collectivités voisines dont Orliénas et Charly pour ne citer qu'elles, les économies d'énergie pourraient s'élever à 171 794 kWh par an et les économies budgétaires pourraient être de l'ordre de 17 000 € ttc par an. Pendant le mois de septembre dernier, un an après le début de l'expérimentation, un questionnaire a été adressé aux habitants de ce quartier afin de recueillir leur avis sur l'extinction partielle qui a été mise en place. Ce questionnaire a permis d'établir que 80,9% des personnes qui ont répondu sont favorables au maintien de l'extinction partielle de l'éclairage public dans leur quartier et à son extension à d'autres quartiers de la commune. Les principales raisons évoquées sont l'économie financière (à 41%) et l'économie d'énergie (à 38,5%) engendrées par cette mesure. Au vu des réponses et des remarques formulées dans ce questionnaire, l'équipe municipale a décidé de

programmer une extinction partielle qui est en voie de mise en œuvre : les jours de semaine de 23h à 5h30 du matin, le week-end de 1h à 6h sur tout le village sauf sur les axes principaux : avenue Gilbert Fabre, avenue du Sentier, avenue Jacques Nemos et avenue Saint-Jean. Chaque foyer a été destinataire d'une lettre d'information détaillant cette démarche.

- Je sais que cette mesure suscite des inquiétudes chez certains habitants ce que je comprends et qui est normal, mais les retours d'expérience que nous avons des communes ayant pris cette disposition, ne relèvent pas d'augmentation de la délinquance, il n'y a pas de relation entre le nombre de délits et l'extinction ou non de l'éclairage public.
- Nous avons eu la volonté en 2017 de mettre l'accent et de développer nos actions culturelles. Je tiens à ce titre à féliciter l'énorme travail effectué dans ce sens par nos associations : Mil'Animation, Patrimoine et Traditions, Lire et Faire Lire, Thaléia, Musique à Millery, Millery Demain, Chiloé, la MEJC et notre bibliothèque qui chaque année rivalise dans l'organisation d'évènements fédérateurs autour de la lecture pour adultes et enfants.

Je ne peux pas passer sous silence, l'obtention du label national Lire et Faire Lire remis le 13 octobre dernier à Millery comme à 32 autres communes de France. Ce label a été remis à la Bibliothèque nationale François Mitterand à Paris à Madame Yvonne Debeuckeleare qui représentait la commune et à qui je renouvelle toute ma reconnaissance pour le goût de la lecture qu'elle transmet ainsi que toutes ses bénévoles à nos enfants.

Et que dire de notre week-end culturel du 20 et 21 mai avec cette très intéressante exposition sur « Les sapeurs pompiers » d'autrefois à aujourd'hui réalisée par les associations Charly Patrimoine et Patrimoine et Traditions de Millery avec la contribution de l'Araire et notre « sentier des arts » qui a permis à tout un chacun de découvrir nos artistes sur leurs lieux de création. Et pour terminer le magnifique concert de Noël de Musique à Millery qui a fait vibrer les 500 spectateurs présents avec l'ensemble instrumental Charly/Millery, l'Atelier vocal de la classe de chant et la très belle prestation du « Brass Band » de Lyon. Que tous les organisateurs de nos autres manifestations culturelles me pardonnent mais au risque d'être trop longue, je vous les laisserai découvrir dans notre prochain magazine municipal.

Mais, passons maintenant à l'avenir car « 2018 » sera, pour Millery, l'année du lancement de projets d'équipements publics, structurants pour le village, et dont la réalisation s'échelonnera sur les trois prochaines années.

Dores et déjà, je tiens à m'excuser auprès de l'ensemble des habitants pour les désagréments que ces travaux créeront au quotidien.

Ces projets résultent du diagnostic réalisé sur les équipements publics dans le cadre de notre étude de centralité conduite avec un grand professionnalisme et beaucoup de compétence par notre adjoint à l'urbanisme Martial Gille, diagnostic qui a pointé l'obsolescence de notre école maternelle, la sous-capacité de notre école élémentaire et la sur-fréquentation de notre restaurant scolaire, ces équipements ne pouvant plus répondre à l'accroissement de notre population qui est de 4400 habitants. Nous avons donc commencé, dès 2016, par l'extension de notre école élémentaire comme nous venons de l'évoquer. Mais, le plus gros chantier reste à venir avec la requalification complète de l'Ilot du Sentier qui comprendra la démolition/reconstruction de l'école maternelle, l'extension du restaurant scolaire ainsi que la requalification des espaces publics.

Ce projet a fait l'objet d'un concours organisé en deux phases :

- une première phase dite de « candidature » où les candidats ont présenté leur groupement ainsi que leurs références, au terme de laquelle un jury constitué de 6 élus et de 3 professionnels, a choisi 3 candidats sur 37,
- une seconde phase dite « offre », au cours de laquelle les 3 candidats sélectionnés ont eu à travailler et élaborer leur projet en se basant sur un programme détaillé exprimant les attentes et les besoins de la commune.

Le projet retenu à l'unanimité par le jury s'est démarqué des autres sur les points suivants, en termes :

- d'intégration au contexte urbain et paysager environnant,
- de réponse par rapport à la fonctionnalité et l'usage des bâtiments,
- de mutualisation d'espaces,
- d'aménagements extérieurs

Le groupement retenu est composé de l'Atelier Dalmas Architectes Associés (architecte), l'Atelier Anne Gardoni (paysagiste) et d'autres bureaux d'études associés. Nous allons poursuivre et affiner les études de conception avec ce groupement de maîtrise d'œuvre pour que les bâtiments et les espaces

publics soient le plus possible adaptés aux besoins qui ont été exprimés par les habitants et les usagers lors des diverses concertations.

La démarche volontaire qui est à l'origine du concours de maîtrise d'œuvre que nous avons lancé grâce au travail très professionnel du service Marchés de la CCVG, est une exigence de qualité que nous avons l'ambition de conduire tout au long de la réalisation de ces projets. Cette exigence est dictée par le respect de notre patrimoine, la nécessité de redonner une place à chaque équipement et de redéfinir un espace et un lieu de vie adaptés à chacun.

Ces investissements importants, d'un montant de 4,6 millions d'euros, se font dans un contexte financier très contraint, c'est pourquoi nous allons solliciter un maximum d'aides financières auprès de tous nos partenaires.

Les travaux de désamiantage/démolition de l'école devraient débuter durant l'été 2018. L'ensemble des travaux devrait commencer à la fin des études de maîtrise d'œuvre, fin 2018.

Vous pourrez prendre connaissance en détail de l'ensemble du programme dans notre magazine mais si vous êtes impatient Jean-Marc Bugnet qui est notre adjoint aux équipements publics et projets urbains et qui s'est beaucoup investi dans ce programme, se propose pour les personnes intéressées de vous le présenter en fin de matinée.

Mais, l'année 2018 verra également le démarrage d'autres chantiers importants pour notre commune dont :

- la formalisation de la réflexion que nous menons sur le quartier Eglise-Saint-Jean-Marronniers avec un appel à manifestation d'intérêt qui a été lancé conjointement avec l'EPORA (Etablissement Public Foncier Rhône-Alpes) ayant comme cahier des charges les éléments émanant de notre étude de centralité : le choix de logements en mixité mettant l'accent sur l'inter-générationnel avec une salle commune d'animation pour nos seniors et une maison médicale. L'ensemble des acquisitions immobilières nécessaires à cette requalification de quartier est en voie d'achèvement. Les dernières étant portées par l'Association Habitat et Humanisme qui avec l'OPAC du Rhône a répondu à notre appel à manifestations. Je tiens à remercier ces organismes pour la confiance et la transparence dans laquelle nous travaillons sur ce dossier difficile et pour lequel j'aurai largement l'occasion de revenir vers vous au fur et à mesure de son avancement.
- Le remaniement de notre cadastre datant de 1947. Le Service du Cadastre vient de s'installer sur la commune pour une durée de 18 mois,

9 géomètres vont travailler sur la commune pour concevoir un plan entièrement nouveau faisant appel aux méthodes modernes de lever garantissant ainsi une bonne délimitation des propriétés. Pour ce travail, l'équipe de géomètre est installée ici dans la salle lumière où ils pourront rencontrer les propriétaires qui le souhaiteront.

- Nos chantiers voirie avec la CCVG continuent avec la reprise prévue des voiries de la rue Centrale, de la rue Chaude et de la fin du chemin de l'Etang. Avec la réalisation par la commune d'un parking Grande Rue de 12 places après celle en 2017 du parking de la Crouze d'une capacité de 8 places. Le stationnement en centralité de Millery est un problème comme dans beaucoup d'autres cités mais osons espérer que les propriétaires ne transforment pas leur garage à d'autres usages et que le civisme aidant nous acceptons de faire quelques mètres de plus à pied!
- notre caserne des pompiers qui, elle aussi, ne répond plus aux normes et besoins actuels, sera démolie et reconstruite, dans les trois prochaines années, sur un emplacement situé à proximité des courts de tennis et bien entendu en accord avec le Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS) qui sera maître d'ouvrage de l'opération.
- Suite à la décision en juin du gouvernement de proposer un assouplissement des rythmes scolaires avec la possibilité de changer de dispositif, nous avons décidé de maintenir le dispositif de 4,5 jours pour cette rentrée scolaire et d'entamer une concertation dès cette rentrée. Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des parents, du corps enseignant et aux associations. Suite aux résultats plébiscitant un retour à la semaine de 4 jours et à l'accord de l'Education nationale, nous avons décidé ce retour à la semaine de 4 jours pour nos deux écoles primaire et maternelle à la rentrée 2018-2019.
Un grand merci à Celine Rothéa, adjointe aux projets éducatifs et vie scolaire qui s'est beaucoup investie aussi bien dans l'élaboration et le suivi de notre Projet Educatif de Territoire (PEDT) que dans cette concertation sur le choix des rythmes scolaires pour la prochaine rentrée. Avec des avis multiples et divergents sur ces rythmes scolaires, souhaitons que le seul souci qui devrait guider ces réflexions ne soit pas oublié, le bien-être de nos enfants !

Je voudrais maintenant évoquer deux dossiers qui relèvent de la compétence communautaire et qui me tiennent particulièrement à cœur, il s'agit de l'agriculture et du logement mais avant je tiens à remercier très sincèrement Jean-Louis Imbert Président de la CCVG et mes 4 collègues maires ainsi que les agents de la CCVG portant ces dossiers pour leur soutien infaillible, leur confiance et leurs contributions tellement efficaces.

- Fin 2016, la CCVG se dotait de la compétence Agriculture et validait ses orientations à long terme en faveur de son développement agricole. Un plan d'action a été défini et soumis à la consultation des agriculteurs et des partenaires durant l'été. Des ateliers ont été organisés afin que les agriculteurs de chaque commune puissent faire part de leurs observations. Ces échanges très positifs ont permis de confirmer la pertinence des actions retenues et de les enrichir avec des mesures complémentaires. Ce plan d'action a été validé fin novembre en conseil communautaire.
- Certaines des mesures de ce plan ont déjà été mises en œuvre et je ne peux que vous inciter à consulter le site dédié sur le site internet de la CCVG.
- Pour Millery, outre les priorités que je viens de citer, nous travaillerons cette année à la formalisation de la faisabilité d'installer un cuvasse collectif. La viticulture est une activité dynamique sur notre territoire grâce aux efforts constants de nos viticulteurs de gagner en qualité, en accueil de points de vente mais également en développant de nouveaux circuits de distribution. Mais des viticulteurs partent en retraite, des jeunes arrivent, il faut que nous puissions aider à leur installation. Sans oublier bien sûr notre souci d'aider à l'installation d'autres productions comme le maraichage et de porter tous nos efforts sur le soutien à l'arboriculture malheureusement en déclin sur notre territoire.
- Si certains agriculteurs ont pu douter au départ de l'efficacité de cet engagement de la CCVG, nous devons reconnaître maintenant que leur adhésion et leur contribution à notre plan d'actions sont très constructives et porteuses d'espoir pour le futur. Certes, ce travail est ardu car nous ne pouvons faire abstraction de la pression foncière que nous connaissons et des difficultés d'exploitation que rencontrent nos exploitants en proximité d'une grosse agglomération. Nous devons tous ensemble continuer à agir pour que cette activité qui a fait la richesse de notre territoire permette encore dans l'avenir aux femmes et aux hommes d'en vivre dignement.

- Le deuxième point que je souhaitais aborder et vous vous en doutez bien, est celui du logement. La CCVG a adopté fin février 2017, son second PLH (Programme Local de l'Habitat) pour la période 2016-2021.

Ce plan est obligatoire au niveau des communautés de communes de plus de 30 000 habitants. Document stratégique de programmation, le PLH inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat sur un territoire, notamment les actions en faveur de la construction de logements locatifs conventionnés, qu'ils soient gérés par des bailleurs sociaux ou par des propriétaires privés.

En ce sens, il intègre l'obligation des 25% de logement sociaux en 2025 issus de la Loi SRU et applicable sur les communes de plus de 3500 habitants appartenant à une grosse agglomération, ce qui est notre cas, nous avons à ce jour 5% de notre parc de résidences principales en Logement Locatif Social.

- Les objectifs qui ont été validés dans le PLH pour les 5 communes confondues sont de 1410 logements supplémentaires pour la période fin 2016 à fin 2021, dont 38% de logements locatifs sociaux qui se déclinaient pour Millery en 321 logements dont 136 Logements locatifs sociaux (69 de 2016 à 2019) du fait de la mutualisation entre les 5 communes.
- Mais, la loi « Egalité et Citoyenneté adoptée en janvier 2017 ne nous permet plus à terme de mutualiser ces objectifs. Ce qui multiplie quasiment pour Millery les objectifs prévus pour la période 2017-2019, ce n'est pas 69 LLS que nous devons faire mais 115.
- Notre volonté communale est bien de produire des logements accessibles pour tous, nous déployons d'ailleurs tous les outils à notre disposition pour le faire et nous travaillons très étroitement avec les services de l'Etat dans ce sens, mais nous mettre des objectifs intenable devient contre productifs. La mixité sociale est une nécessité, il faut que nous puissions offrir à nos concitoyens aux différentes étapes de leur vie, la possibilité de se loger soit en locatif, soit en accession abordable ou tout simplement en rénovation de leur logement (amélioration énergétique- handicap). Mais, que l'Etat nous donne le temps de mettre en place une mixité harmonieuse, respectueuse de notre histoire, de nos caractéristiques urbaines et de notre patrimoine. Ne mettons pas les habitants que nous accueillons en plus grande

précarité par faute de moyens de transports adaptés, d'équipements sociaux moins performants que dans une grande ville mais offrons leur des équipements publics modernes et ce que nous avons de plus précieux, notre qualité de vie, l'harmonie de nos paysages, la richesse de notre vie associative et notre patrimoine reflet de notre histoire.

- Nous avons versé cette année la somme de 100 000€ pour insuffisance de logements sociaux, somme qui augmente d'une année sur l'autre. Nous avons évité de justesse d'être carencé (doublement, voire le triplement de notre prélèvement) sur la précédente période triennale, il nous manquait 6 logements sur 66 !

Mais, notre force de persuasion sera t'elle toujours entendue par le préfet pour éviter d'être en situation de carence ?

Alors en cette nouvelle année, je souhaiterais qu'on arrête de nous taper sur les doigts comme des mauvais élèves ou plutôt sur nos finances alors que nous allons engager 4,5 millions d'euros pour que nos équipements publics soient mis à niveau ! Entre le prélèvement SRU de 100 000€ et le FPIC (fonds de péréquation inter-communal) de 200 000€ que verse les communes favorisées envers celles qui le sont moins, c'est 300 000€, la moitié de notre excédent de fonctionnement qui nous échappe.

En cette période de vœux et d'espoir, je me raccroche à cette phrase du Président de la République au Congrès des maires de France en novembre qui a annoncé entre autres l'introduction dans la constitution d'un droit à la différenciation territoriale :

- *"... Je veux conférer aux collectivités une faculté d'adaptation des règles, avec une approche pragmatique et différenciée, pour permettre aux maires d'innover..."*

Et, après avoir expliqué que :

"...la vérité se trouve près du terrain, et non dans les rouages de l'administration centrale...",

Emmanuel Macron a précisé son intention de reconnaître un pouvoir réglementaire aux collectivités :

"...Les collectivités doivent pouvoir appliquer et faire appliquer la loi selon les spécificités de leur territoire..."

Souhaitons que cette reconnaissance de la spécificité des territoires soit effective et qu'il en soit tenu compte dans l'application des textes réglementaires en vigueur ou à venir notamment en matière d'aménagement local du territoire et de la gestion des logements en tous les cas, à ma très petite échelle, je me battrais pour cela !

Et, je ne finirai pas sans évoquer une manifestation prochaine qui me réjouit, celle de l'organisation, le 25 Janvier prochain, dans le cadre du Tour de France de l'égalité "femmes-hommes", d'un atelier-débat sur cette égalité dans la vie professionnelle et publique. Cet atelier est organisé sous l'égide de Madame Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et avec l'appui et le concours de Jean-Luc Fugit, député de notre circonscription. La salle des fêtes étant occupée à cette date par la dynamique et reconnue foire aux livres de Youri, il se déroulera au Château de la Gallée dont je remercie très sincèrement les propriétaires qui ont accepté spontanément de nous accueillir gracieusement pour cet événement.

Cette manifestation me réjouit à divers titres :

Elle est organisée dans le cadre d'un Tour de France sur l'Egalité Femmes-Hommes. Pour une fois, on innove et on vient sur le terrain chercher les besoins et donner l'opportunité à chacune et chacun de s'exprimer. On sait que l'arsenal législatif ne suffit pas dans ce domaine et aujourd'hui le combat est culturel et concerne tous les domaines de l'existence.

- Lors de cet atelier auquel j'invite toutes les personnes intéressées, nous aurons de brefs témoignages de femmes et d'hommes à parité bien sur dans différents domaines de la vie professionnelle. Je serai heureuse de témoigner à ma très petite échelle, de tout le respect dont je bénéficie dans mes fonctions d'élue de la part de toute mon équipe, de mes collègues maires, des agents municipaux et peut-être de mes concitoyens !
- Et, sans aucune velléité de ma part ni de militantisme pour une quelconque défense des unes ou des autres, je voudrais rendre hommage à une très grande femme disparue en 2017 Madame Simone Veil qui disait :

- **« Il suffit d'écouter les femmes »**

Sans vouloir allonger mon discours, je ne saurais le terminer sans remercier tous ceux et celles qui s'engagent de près ou de loin pour que notre village vive.

Merci aux responsables d'association, aux enseignants, aux éducateurs, aux gendarmes, aux pompiers, aux agents de l'État...

Merci aux chefs d'entreprises, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs, aux viticulteurs qui participent au dynamisme de notre territoire, en termes de richesse, d'emplois et d'activités.

C'est grâce à vous tous que notre village et le territoire de notre communauté de commune est aussi dynamique et attractif.

Un grand merci à tout le personnel communal qui est sans cesse sollicité pour régler les problèmes liés à la gestion communale et à la vie de l'individu. Je voulais les remercier publiquement pour leur engagement, leur responsabilité et leur grand sens du service public.

Mes remerciements et ma reconnaissance vont également à tous mes collègues élus sans lesquels je n'aurais jamais pu vous présenter toutes les actions réalisées et les projets mis en œuvre. Merci pour votre soutien, votre compétence et votre confiance et pour me supporter !

Un grand merci à mon mari et à ma famille qui sont toujours à mes côtés pour me soutenir et m'entourer de leur quiétude.

L'action municipale n'est pas toujours un long fleuve tranquille, elle est parfois ardue mais elle est passionnante et nous devons faire confiance à l'avenir, porter nos projets avec toujours une exigence de qualité et d'intérêt public.

C'est dans cet esprit que le conseil municipal et moi-même, nous vous présentons à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de santé et de convivialité avec une pensée toute particulière pour les personnes en souffrance face à la maladie, à l'isolement, à l'indifférence ou à la perte d'un être cher.

Merci les enfants pour votre patience et votre calme, nous avons ensemble de beaux projets à faire avancer. Merci à tous les organisateurs de cette cérémonie et notamment au service communication et à Marc Brottet et son équipe.

Je remercie très sincèrement chacune et chacun d'entre vous pour votre écoute et votre confiance.

Chères Millerotes, chers Millerots du fond du cœur bonne année 2018, vive la République, vive la France, vive Millery.